

CATALOGUE DE FORMATIONS

Au cœur du développement des compétences
des acteurs locaux en matière de sécurité et
de prévention de la délinquance

2024



Organisme agréé pour la
formation des élus locaux



Catalogue de formations 2024
©Forum Français pour la Sécurité Urbaine | FFSU

Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU)
10, rue des Montibceufs - 75020 Paris
+33 (0)1 40 64 49 00
contact@ffsu.org

Septembre 2023



Organisme agréé pour la
formation des élus locaux



Catalogue de formations 2024

Le mot du FFSU	p.4
Nos formations	p.6
Formations à la demande	p.8
Formations et séminaires pour les élus	p.10
Renforcer la culture partagée et la stratégie locale de sécurité et prévention de la délinquance dans son équipe municipale.....	p.12
Relations Ville-Justice : renforcer son partenariat avec ses partenaires judiciaires.....	p.13
Maîtriser la sécurité civile et se préparer à la gestion de crise.....	p.14
Relations Police-Ville : renforcer son partenariat avec ses partenaires policiers.....	p.15
Formations thématiques à Paris	p.16
Animer son partenariat et sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance.....	p.17
Réduction des risques et trafics : comment prévenir l'entrée des jeunes dans les trafics ?...p.18	
Délinquance des mineurs : quels outils et dispositifs développer au niveau local ?.....	p.19
Accompagnement et prise en charge des enjeux de santé mentale dans les collectivités locales.....	p.20
Espaces publics : Gestion urbaine de proximité - aménagement urbain; comment sécuriser les espaces publics de sa ville ?.....	p.21
Participation des citoyens : comment intégrer les citoyens dans la coproduction de la sécurité ?.....	p.22
Diplôme universitaire - Sécurité et vie urbaine	p.24
Tarifs	p.26
Contact	p.27

Le mot du FFSU

Depuis 30 ans, le FFSU, association de collectivités territoriales, représentatives des diversités géographiques, urbaines et politiques en France, s'attache à renforcer les politiques locales de sécurité urbaine respectant un équilibre entre prévention, sanction et cohésion sociale, et à promouvoir le rôle des collectivités territoriales dans l'élaboration des politiques au niveau national et européen.

Organisme de formation depuis 30 ans, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine est au service du développement des compétences de vos équipes

Notre rôle est de soutenir les acteurs locaux, élus et agents municipaux bien sûr, mais aussi plus largement tous les professionnels de la sécurité,

dans la mise en œuvre de leurs actions.

Ainsi la formation a toujours été au cœur des activités du FFSU comme outil incontournable pour le développement des compétences des acteurs locaux.

Le FFSU vous propose des formations sur des thématiques définies comme prioritaires par les membres de notre réseau. Nos formations s'inscrivent dans une offre globale, et visent à vous

accompagner dans vos réponses aux enjeux de sécurité urbaine.

Soucieuse de proposer une offre en phase avec les besoins du

terrain, l'équipe technique du Forum, en collaboration avec des chercheurs et praticiens, s'appuie sur sa connaissance de la sécurité urbaine pour élaborer des programmes de formation prenant en compte les besoins des acteurs locaux, les évolutions législatives et réglementaires en cours.

Par ailleurs, organisme de formation agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de la cohésion des territoires, le FFSU réserve aux élus une offre de formation spécialement dédiée.

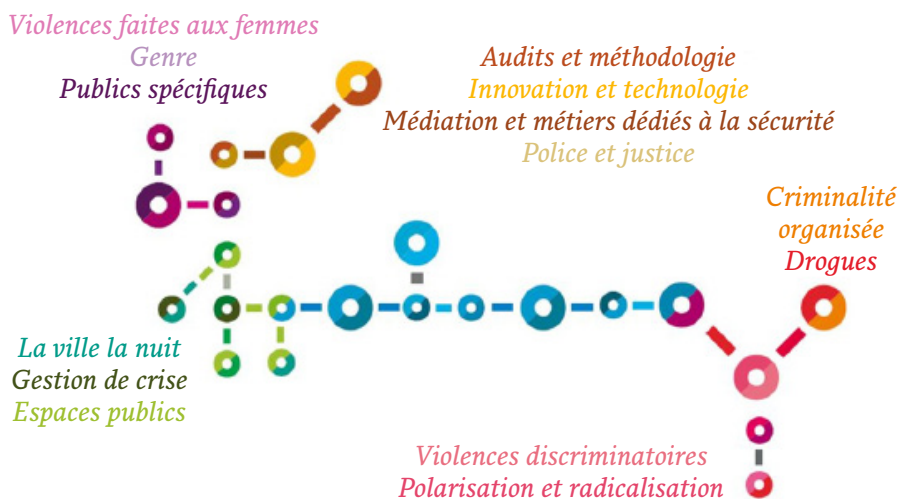
Participer à nos formations, c'est aussi bénéficier et contribuer au réseau d'acteurs de la sécurité urbaine animé par le FFSU. Aussi, nous espérons vous retrouver nombreux cette année !

Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires





1 formation
diplomante

20 formations
par an, à Paris
et en régions



Plus de **20**
thématiques
de formations

Plus de **1000**
acteurs de
la sécurité
urbaine formés



Un réseau
de **100**
intervenants
(chercheurs et
professionnels)

Une équipe à
votre écoute



Accessibilité

Soucieux que nos formations soient accessibles au plus grand nombre, le Forum Français pour la Sécurité Urbaine favorise l'inclusion des personnes en situation de handicap.

>> Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

>> Des adaptations sont possibles pour les personnes en situation de handicap : contactez-nous afin d'anticiper un accueil adapté.

Nos formations

Le Forum Français pour la Sécurité Urbaine (FFSU) propose des formations pour soutenir le développement des compétences des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance afin qu'ils puissent développer leurs politiques locales.

Se former au FFSU, c'est :

>> Renforcer ses capacités et connaissances; être accompagné dans la définition des stratégies de prévention de la délinquance et de sécurité urbaine ;

>> Bénéficier de conseils et d'outils pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'actions et de dispositifs ;

>> Développer son réseau professionnel

Nos programmes de formation sont construits par l'équipe technique du FFSU, en collaboration avec des professionnels et chercheurs, spécialistes des questions de sécurité urbaine.

Nos formateurs

Magistrats, urbanistes, sociologues, coordonnateurs prévention sécurité, policiers municipaux...

Le FFSU mobilise un réseau d'intervenants spécialistes des questions de sécurité. Chercheurs et professionnels reconnus, nos intervenants combinent une expérience métier et un réel désir de partager leur savoir et expérience. Ils actualisent en permanence leurs connaissances et repèrent les évolutions professionnelles et réglementaires qui leur permettent d'adapter avec nous les contenus de formation à vos besoins.

>>> Au service du développement des compétences de vos équipes, nos intervenants privilégient l'écoute et la participation des apprenants, ils font naître le débat et l'échange de pratiques inspirantes.

Des formats variés

>> Formations aux élus

Des modules thématiques d'une demi-journée (en visioconférence) vous sont proposés.

>> Formations thématiques

Des formations d'une journée portant sur des thématiques prioritaires de la sécurité urbaine, en ligne ou en présentiel (à Paris dans nos locaux et dans les territoires)

>> Formations à la demande

Nous élaborons des programmes adaptés à destination de vos équipes ou partenaires que vous souhaitez former, sur site ou en ligne, sur des thématiques qui vous intéressent, qu'elles soient abordées ou non dans notre catalogue.

>> Diplôme universitaire Sécurité et vie urbaine

Co-organisé avec l'Université Versailles-Saint Quentin depuis 2012, ce diplôme permet aux professionnels de renforcer leurs connaissances, de bénéficier des expériences d'intervenants et étudiants d'horizons variés, d'un accompagnement méthodologique pour la réalisation d'une note professionnelle adaptée à leur activité, et de valoriser leurs acquis via un diplôme équivalent Master 1.

Ils en parlent !

Novice en matière de sécurité urbaine, je me devais dans le précédent mandat municipal de connaître et comprendre le cœur de métier des professionnels qui ont en charge la mise en œuvre de notre politique municipale en la matière. Au fil de ma formation avec le Forum, j'ai pu mesurer l'étendue des domaines d'actions possibles, prendre conscience que des obstacles potentiels peuvent les freiner, et constituer un réseau d'échange et d'entraide.



Patrick Martin
Adjoint au Maire
Ville de Tremblay-en-France

Étant chargé de construire et de créer le pôle Prévention de la Délinquance et Droits des Femmes au sein de la Ville de Montfermeil (93), j'ai intégré le DU Sécurité et Vie urbaine pour deux raisons principales : pour acquérir un socle de connaissances théoriques en matière de prévention de la délinquance et de coordination des instances locales (CLSPD-R) d'une part, et pour développer un lien avec le FFSU et élargir le champ des échanges avec des professionnels d'horizons et de compétences divers (collectivités locales, police nationale, gendarmerie, sécurité privée) d'autre part. En effet, il m'était particulièrement important de ne pas uniquement apprécier les politiques publiques de sécurité et de prévention de la délinquance via le prisme de ma sphère locale. Au cours des différents modules proposés, j'ai renforcé mes compétences déployées au quotidien dans mon activité professionnelle, en les enrichissant par de nouvelles perspectives apportées par les intervenants. Les échanges sur la prévention situationnelle avec un socio-urbaniste m'ont permis par exemple de dépasser l'aspect sécuritaire et la logique d'empêchement, pour déployer davantage une réflexion transversale vers un cadre de vie tranquille et agréable pour les habitants. Ce DU s'est renforcé par un module spécifique « coordonnateur prévention-sécurité » qui transmet les bases pour exercer ces fonctions au sein des collectivités territoriales. Ce dernier apporte notamment des clés précieuses sur les relations élus-techniciens. À toute personne qui souhaite s'engager dans ces politiques publiques, avec au cœur l'application concrète des mesures et des projets pour la tranquillité des habitants, je recommande vivement de suivre ce diplôme.

J'ai pris mes fonctions à la tête de la Police Municipale d'Amiens avec une faible connaissance du monde territorial. Arrivant d'une autre fonction publique, avec une vision très sécuritaire de mon métier, j'ai eu envie d'explorer de nouveaux champs pour mettre plus de cordes à mon arc et ainsi être en capacité d'avoir un raisonnement stratégique plus global et pluridisciplinaire. Le DU m'a permis de compléter mes connaissances, d'affiner ma culture territoriale et d'ouvrir le champ des possibles.

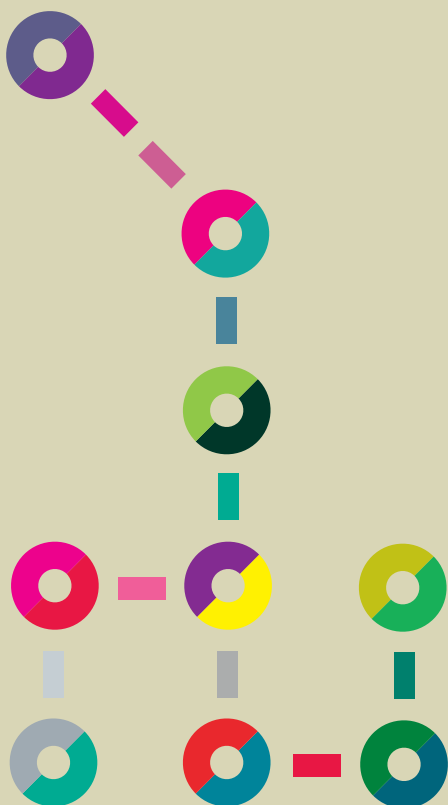


Stéphanie Lugin
Responsable de la Police
Municipale d'Amiens
Promotion 2019-2020

Thomas Granie
Ville de Montfermeil
Promotion 2022-2023

En m'inscrivant à la formation « Coproduire la sécurité avec les citoyens », je souhaitais sortir d'une gestion réactive des doléances pour aller vers une participation permettant aux habitants de proposer des réponses et de peser dans les décisions. J'avais besoin d'avoir un éclairage sur les différentes palettes d'interventions proposées dans les communes. L'échange de pratiques m'a permis de me positionner sur une forme de mobilisation de parole des habitants plus en lien avec mon territoire. Ces éléments très concrets m'ont permis d'avoir les bases pour mes projets à venir.

Muriel Capet
Coordinatrice CLSPD
Ville de Montreuil



Formations à la demande

Le FFSU joue un rôle incontournable dans l'anticipation et l'adaptation aux évolutions de la délinquance et des métiers de la sécurité-prévention. **Nos contenus de formations s'adaptent à ces évolutions.**

Les formations sur site constituent une part importante de notre offre.

Depuis plusieurs années, des collectivités et autres acteurs de la sécurité nous sollicitent afin de leur préparer des programmes de formation sur mesure.

>> Tenant compte de vos besoins, contraintes et des spécificités de votre territoire, l'équipe du FFSU peut bâtir un contenu de formation personnalisé, sur les thématiques qui vous intéressent.

Ces formations peuvent également prendre la forme de formation-action et d'accompagnement de vos équipes. Le contenu est construit avec vous et sur la base d'une méthodologie agile favorisant l'écoute et le conseil.

Nous avons souhaité solliciter le FFSU en raison de son expertise et de son expérience auprès des collectivités locales pour notre formation « prévention de la radicalisation ». Les travaux menés depuis plusieurs années par le Forum sur cette thématique tant à l'échelle nationale qu'européenne, l'intégration des différentes formes de radicalités et d'extrémismes violents et la pluridisciplinarité des intervenants nous sont apparus comme particulièrement pertinents. Cela a contribué à la qualité et à la réussite de cette formation auprès des agents, quel que soit leur métier dans nos collectivités. L'écoute et la disponibilité des équipes du Forum avant, pendant et après ces formations ont également été des atouts pour répondre à nos attentes et à celles des agents, et pour nous permettre de poursuivre notre réflexion et nos actions sur ce sujet.

Isabelle Martinez
Chargée de mission
prévention de la délinquance
Toulouse Métropole

>> Vous souhaitez accompagner vos équipes dans leur montée en compétences ? Le FFSU vous aide à bâtir le parcours de formation idéal !

>> Pour qui ?

Tous les acteurs de la sécurité-prévention !

> Vous êtes une collectivité territoriale ? Vous pouvez nous solliciter pour former des élus, des médiateurs, l'équipe de la direction prévention-sécurité, l'ensemble de vos partenaires du CLSPD pour une formation commune, etc.

> Vous êtes un bailleur social, un transporteur, une association ? Nous pouvons former vos équipes.

>> Où ?

Chez vous ! Ou en visioconférence. La mobilité de notre équipe nous permet de déployer ce type de formation partout en France.

>> Qui sont les formateurs ?

Les formations sont assurées par l'équipe du FFSU, avec la contribution de membres de son réseau (chercheurs, praticiens...) si nécessaire en fonction de vos besoins.

Nos formations peuvent également être déployées en partenariat avec d'autres organismes partenaires tels que France médiation ou la Fédération Addiction, pour croiser les regards.

Combien ça coûte ?

Contactez-nous pour recevoir un devis personnalisé !

Nos tarifs tiennent compte de plusieurs paramètres : membres ou non membres du FFSU, modalité de formation (en ligne ou en présentiel), nombre de participants, contenu, durée et lieu de la formation.

>> Sur quels thèmes ?

Nous pouvons vous former sur l'ensemble des thèmes de travail du FFSU qui sont les principales problématiques de sécurité rencontrées au niveau local.

Quelques exemples :

- Comment renforcer une culture de la sécurité-prévention au sein de son équipe municipale/de sa direction/de son CLSPD ?
- Comment mettre en œuvre ou renforcer l'échange d'informations confidentielles dans le cadre de son CLSPD ?
- Comment prévenir les rixes entre jeunes ?
- Comment anticiper la gestion d'un grand événement sportif ou culturel en matière de sécurité ?
- Comment se préparer à la gestion de crise ?
- Comment sécuriser les espaces publics ?

Formations et séminaires pour les élus

>> L'ensemble de nos formations sont ouvertes aux élus.

>> Le FFSU a également développé une offre spécifique qui leur est dédiée : des modules d'une demi-journée en visioconférence vous sont proposés pour renforcer vos compétences.

En termes de contenu, les formations du FFSU proposent un état des lieux assez exhaustif sur les champs qui sont couverts par un élu en prévention et en sécurité, le rôle, les places et fonctions des différents acteurs, les instances de pilotage et aussi les partenaires et partenariats à mobiliser. Les animateurs de la formation ont vraiment excellé dans l'art d'essayer de nous mettre en lien les uns avec les autres. De plus, l'expérience acquise par le FFSU, sa connaissance des collectivités territoriales qui y adhèrent, la dimension européenne imposent une dimension pragmatique, ouverte des sujets de sécurité, ces sujets tels qu'ils sont abordés invitent à la réflexion, préconisent de bonnes pratiques, posent aussi la réalité des problèmes dans leurs difficultés. En deux mots des apports réflexifs et des ressources disponibles.



Rosemonde Doignies
Conseillère municipale
Ville de Mons-en-Barœul

Droit à la formation des élus

Le FFSU dispose d'un agrément pour la formation des élus délivré par le Ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, qui a publié un guide sur le droit à la formation des élus locaux en novembre 2021.

Deux types de financement possibles :

1) Les collectivités ou intercommunalités disposent d'un budget annuel consacré à la formation des élus. Ce budget est réservé au financement des formations à l'exercice du mandat.

Étapes :

- >> Présenter votre demande au Maire ou au Président de votre collectivité - un devis doit être réalisé auprès du FFSU
- >> Votre demande est validée ou rejetée
- >> Un contrat est établi entre votre collectivité et le FFSU
- >> À l'issue de la formation, le FFSU fournit une attestation de participation
- >> La facture est réglée après présentation de votre attestation de présence

2) Le financement par le DIFE, le fonds du droit individuel à la formation des élus locaux, géré par la Caisse des Dépôts et Consignations et comptabilisé en euros. Le DIFE est financé par l'indemnité des élus locaux - 1% de cette indemnité est réservé à cette fin.

Depuis janvier 2022, chaque élu a la possibilité de mobiliser ses droits à la formation à partir de la plateforme *moncompteformation.gouv.fr*.

Étapes :

- >> Vous identifier sur *moncompteformation.gouv.com*
- >> Trouver votre formation
- >> Faire une demande d'inscription
- >> Le FFSU doit valider l'inscription
- >> Faire votre formation

Cumul des deux financements

Il vous est possible de cumuler les deux financements pour les formations à l'exercice du mandat qui peuvent concerner :

- >> Les fondamentaux du mandat
- >> Les politiques publiques
- >> L'aménagement du territoire
- >> La communication
- >> Les finances et la fiscalité
- >> Le management et les ressources humaines

Une formation est obligatoirement organisée au cours de la première année de mandat pour les élus ayant reçu une délégation.

Code général des collectivités territoriales : Section 2 : Droit à la formation, Article L2123-12

Renforcer la culture partagée et la stratégie locale de sécurité et prévention de la délinquance dans son équipe municipale

Séminaire organisé à la demande pour votre équipe municipale/métropolitaine, dans votre territoire

Mener une politique locale de sécurité et prévention de la délinquance nécessite de mobiliser de nombreuses compétences municipales (espaces publics, jeunesse, éducation, santé...) et de nombreux partenaires. Elle nécessite également de croiser les regards de l'ensemble des élus pour faire émerger un diagnostic et des priorités partagées auxquelles chacun contribuera en fonction de ses attributions.

Objectif général

Le FFSU vous propose ce séminaire pour développer ou renforcer la culture commune de votre équipe municipale sur la sécurité et la prévention.

Objectifs intermédiaires

>> Partager entre élus des connaissances communes sur les fondamentaux de la sécurité locale

>> Travailler ensemble sur la stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance

Méthode

>> Une première partie du séminaire est dédiée à de l'apport de connaissances sur la sécurité et le sentiment d'insécurité, les politiques nationales et locales de sécurité-prévention, le rôle des Maires, les outils tels que les stratégies territoriales de sécurité et prévention de la délinquance, les CLSPD, etc.

>> Une seconde partie du séminaire sera composée d'un atelier de travail sur les besoins et réponses locales, la stratégie, les

outils mis en oeuvre à renforcer ou à développer

>> Des conseils et outils méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Durée

Formation de 4 heures

Public et prérequis

L'ensemble des élus de l'équipe municipale pour les villes. L'ensemble des élus du conseil d'agglomération, du conseil métropolitain pour les agglomérations et métropoles.

Où ?

Dans votre ville / agglomération

>>> Contactez-nous pour d'autres formations à la demande !

Le FFSU peut accompagner votre équipe municipale sur tout sujet de votre choix. Retrouvez toutes les informations dans la rubrique "formation à la demande" de ce catalogue et contactez-nous pour en savoir plus.

Relations Ville-Justice : renforcer son partenariat avec ses partenaires judiciaires

 **11 avril 2024**
 *visioconférence*

Le partenariat entre les collectivités territoriales et la justice est essentiel pour adapter les réponses judiciaires aux besoins des territoires, développer l'accès au Droit, prévenir la récidive. Aujourd'hui, ce partenariat est inégalement développé et peut souffrir d'un manque d'interconnaissance. Il peut être amélioré dans le cadre des stratégies locales de sécurité et prévention de la délinquance.

Objectif général

Cette formation vise à donner aux élus des conseils et outils pour renforcer le partenariat avec les acteurs judiciaires dans le cadre des stratégies locales de sécurité et prévention de la délinquance.

Objectifs intermédiaires

>> Appréhender ses principaux interlocuteurs dans le monde judiciaire et les enjeux de partenariats ;

>> Connaître les informations qui peuvent être échangées entre

justice et élus, leurs modalités de circulation ;

>> Maîtriser les instances et outils permettant de renforcer le partenariat pour améliorer la prévention de la délinquance, l'accès au Droit et la prévention de la récidive.

Méthode

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

>> Des temps de débats et ateliers

entre pairs et avec des intervenants de haut niveau

>> Des conseils et outils méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Durée

Formation de 4 heures

Public et prérequis

Élus locaux en charge de sécurité, prévention, tranquillité publique

Où ?

En visio

Maîtriser la sécurité civile et se préparer à la gestion de crise

 **08 octobre**
28 novembre 2024

 *visioconférence*

Une politique optimale en matière de gestion des situations de crises liées aux accidents majeurs, aux catastrophes est d'autant plus indispensable que les élus locaux sont confrontés à des phénomènes dont l'importance est grandissante, voire alarmante, et dont les citoyens sont les victimes potentielles. Les autorités locales sont les plus proches du terrain. Si elles ne sont pas seules à devoir agir en cas de crise, une réponse adaptée implique nécessairement les élus locaux qui ont un rôle clé à jouer.

Objectif général

Cette formation vise à informer les élus sur leurs principales obligations en matière de sécurité civile et gestion de crise et à les conseiller pour intégrer ces enjeux dans leur stratégie locale de sécurité.

Objectifs intermédiaires

>> Connaître les obligations légales du Maire en matière de sécurité civile et gestion de crise ;

>> Appréhender les outils pouvant être mis en oeuvre au niveau local et les partenaires à associer.

Méthode

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

>> Des temps de débats et ateliers entre pairs et avec des intervenants de haut niveau

>> Des conseils et outils méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Durée

Formation de 4 heures

Public et prérequis

Élus locaux en charge de sécurité, prévention, tranquillité publique

Où ?

En visio

Relations Police-Ville : renforcer son partenariat avec ses partenaires policiers

 **12 décembre 2024**
 *visioconférence*

Un bon partenariat entre la police nationale et les élus locaux est essentiel pour que l'action policière soit adaptée aux besoins et priorités du territoire, que la coordination avec les polices municipales soit efficiente, que les relations avec la population soient bonnes. Ce partenariat peut souffrir d'un manque d'interconnaissance et de moyens. De nombreux dispositifs et méthodes de travail existent pour renforcer les liens entre police et élus locaux.

Objectif général

Cette formation vise à donner aux élus des conseils et outils pour renforcer le partenariat avec la police dans le cadre des stratégies locales de sécurité et prévention de la délinquance.

>> Renforcer son partenariat PN-PM

>> Maîtriser les instances et outils permettant de renforcer le partenariat entre police et ville

besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Objectifs intermédiaires

>> Appréhender ses principaux interlocuteurs dans le monde policier et les enjeux de partenariats

>> Connaître les informations qui peuvent être échangées entre police et élus, leurs modalités de circulation

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

>> Des temps d'échanges entre pairs et avec des intervenants de haut niveau

>> Des conseils et outils méthodologiques adaptés à vos

Durée

Formation de 4 heures

Public et prérequis

Élus locaux en charge de sécurité, prévention, tranquillité publique

Où ?

En visio

Formations thématiques à Paris

Le FFSU organise des formations d'une journée portant sur des thématiques prioritaires de la sécurité urbaine dans ses locaux à Paris ou en ligne. Elles sont ouvertes à l'ensemble des acteurs de la sécurité, de toute la France. Elles vous permettent de renforcer vos compétences et de développer votre réseau professionnel.

Animer son partenariat et sa stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance

 **25 avril 2024** (coordonnateur en poste depuis moins de 2 ans)
5 décembre 2024 (coordonnateur en poste depuis plus de 2 ans)

Nouvelles formes de délinquance, nouveaux acteurs et dispositifs, innovations sociales et technologiques: depuis la loi du 5 mars 2007, de nouveaux défis et de nouvelles pratiques sont apparues, nécessitant une adaptation des stratégies nationales et locales, de la législation en vigueur et des outils de co-production. Au cœur de ces politiques locales, les directeurs et coordonnateurs prévention-sécurité ont vu leurs missions évoluer.

Objectif général

Fort d'une expérience de plus de vingt ans d'accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en œuvre de leurs politiques locales de sécurité, le FFSU souhaite offrir aux participants des outils et connaissances nécessaires pour animer leur partenariat et leur stratégie territoriale de sécurité et prévention de la délinquance.

prévention de la délinquance.

>> Bénéficier de conseils pour la mise en œuvre quotidienne de la STSPD : organisation des instances de travail, animation du partenariat pour l'adhésion et l'implication des parties prenantes à la STSPD, dont les citoyens

>> Evaluer et communiquer sur les résultats de sa STSPD

>> Des temps de débats et ateliers entre pairs et avec des intervenants de haut niveau

>> Des conseils et outils méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Objectifs intermédiaires

>> S'approprier la méthode pour l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité et d'une stratégie territoriale de sécurité et

Méthode

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

Durée

Formation d'une journée

Public et prérequis

Directeurs et coordonnateurs prévention-sécurité

Où ?

FFSU - 10, rue des Montibœufs, 75020 Paris

Réduction des risques et trafics : comment prévenir l'entrée des jeunes dans les trafics ?

 6 juin 2024

Comment empêcher que des jeunes deviennent acteurs du marché de la drogue et comment les aider à en sortir ? Quelles alternatives proposer ? Comment augmenter les capacités de résistance de la population ? Quel soutien apporter aux professionnels des quartiers touchés par le trafic ? Autant de questions qui seront abordées avec des experts et des acteurs locaux qui partageront les enseignements de leurs expériences.

Objectif général

Cette formation vise à offrir des pistes de réflexion et d'actions pour mener une politique offrant une alternative à l'emprise des réseaux de trafic et à la violence.

Objectifs intermédiaires

>> Comprendre la stratégie de lutte contre les drogues et ses limites pour mieux les dépasser ;

>> Découvrir des exemples d'expériences pour renforcer

la résilience des jeunes et des familles face aux trafics et aux addictions.

Méthode

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

>> Des temps de débats et ateliers entre pairs et avec des intervenants de haut niveau

>> Des conseils et outils

méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Durée

Formation d'une journée

Public et prérequis

Élus, directeurs et coordonnateurs prévention-sécurité, acteurs de la réduction des risques, policiers municipaux, représentants de l'État (police, gendarmerie, justice, délégués du Préfet), de la prévention spécialisée, de la médiation, associations spécialisées, bailleurs...

Où ?

FFSU - 10, rue des Montibœufs, 75020 Paris

Délinquance des mineurs : quels outils et dispositifs développer au niveau local ?

 9 octobre 2024

La délinquance des mineurs est une préoccupation importante des acteurs locaux et un axe fort de la stratégie nationale de prévention de la délinquance. La prise en charge de la délinquance juvénile nécessite de travailler avec un panel large d'acteurs allant des acteurs socio-éducatifs jusqu'aux acteurs de la chaîne pénale. Aussi, il est important de coordonner les réponses de prévention de la délinquance avec les politiques publiques d'accompagnement à la parentalité, d'aide sociale à l'enfance ou encore de réussite éducative.

Objectif général

Cette formation vise à offrir aux participants une analyse des liens entre co-éducation et prévention de la délinquance et une connaissance des acteurs et outils existants pour renforcer la prévention de la délinquance des mineurs dans leur stratégie locale.

délinquance des mineurs (groupe de suivi des mineurs, rappel à l'ordre, prévention par les pairs...)

>> Bénéficier de conseils pour coordonner les actions de la STSPD avec les dispositifs de réussite éducative, d'accompagnement à la parentalité.

de haut niveau

>> Des conseils et outils méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Objectifs intermédiaires

>> Renforcer ses connaissances sur les caractéristiques de la délinquance des mineurs et le fonctionnement de la justice

>> Connaître les outils à disposition du Maire pour la

Méthode

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

>> Des temps de débats et ateliers entre pairs et avec des intervenants

Durée

Formation d'une journée

Public et prérequis

Élus, directeurs et coordonnateurs prévention-sécurité, policiers municipaux, représentants de l'Etat (police, gendarmerie, justice, délégués du Préfet), prévention spécialisée, médiation sociale, associations spécialisées...

Où ?

FFSU - 10, rue des Montibœufs, 75020 Paris

Accompagnement et prise en charge des enjeux de santé mentale dans les collectivités locales

 10 octobre 2024

L'Organisation mondiale de la santé définit la santé mentale comme un état de bien-être mental qui permet d'affronter les sources de stress de la vie, de réaliser notre potentiel, de bien apprendre et de bien travailler, de contribuer à la vie de la communauté. L'absence de cet état de bien-être peut entraîner des troubles pour l'individu, mais également pour son environnement. Les élus comme les professionnels de terrain font régulièrement face à des situations protéiformes très complexes allant du mal-être, notamment chez les jeunes, pouvant mener à la violence et à des situations critiques pouvant causer des prises de risque en termes de sécurité individuelle et collective. Ce large spectre de problématiques requiert un large panel de réponses.

Objectif général

Cette formation vise à permettre une meilleure compréhension des problématiques de santé mentale et des liens avec les enjeux de sécurité, afin que les acteurs locaux puissent prendre en charge ces phénomènes dans toute leur complexité et sans stigmatisation.

mobilisés pour répondre aux besoins de sécurité en lien avec des problématiques de santé mentale ;

>> Des conseils et outils méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Bénéficier de conseils pour coordonner les actions de la STSPD avec les dispositifs dédiés à la santé mentale (notamment liens entre CLSM et CLSPD).

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Objectifs intermédiaires

>> Renforcer ses connaissances sur la santé mentale ;

>> Appréhender les liens entre santé mentale et sécurité ;

>> Connaître les acteurs à associer et les dispositifs pouvant être

Méthode

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

>> Des temps de débats et ateliers entre pairs et avec des intervenants de haut niveau

Durée

Formation d'une journée

Public et prérequis

Élus, directeurs et coordonnateurs prévention-sécurité, professionnels de la santé mentale, policiers municipaux, représentants de l'Etat (police, gendarmerie, justice, délégués du Préfet), bailleurs sociaux, prévention spécialisée, médiation sociale, associations spécialisées...

Où ?

FFSU - 10, rue des Montibœufs, 75020 Paris

Espaces publics : Gestion urbaine de proximité - aménagement urbain; comment sécuriser les espaces publics de sa ville ?

 6 novembre 2024

Les espaces publics urbains sont des lieux riches et denses d'échanges, de culture, de commerce et de loisirs, entre autres. Très fréquentés et par nature ouverts, ils sont soumis à divers types de risques telles que le terrorisme, la délinquance et les catastrophes naturelles ainsi qu'à ceux inhérents aux rassemblements. Garantir que ces espaces publics demeurent en permanence ouverts, accessibles à tous, inclusifs et sûrs est une tâche complexe. Les collectivités territoriales sont bien placées pour concevoir et gérer des espaces publics sûrs en associant un large panel d'acteurs des secteurs public et privé (urbanistes, services de secours et de mobilité, services d'animation et de gestion, entreprises et commerces locaux, etc.).

Objectif général

Apporter un savoir théorique et des outils concrets afin d'améliorer la sécurité des espaces publics et la protection des lieux sensibles (centres de sport ou commerciaux, écoles, etc.) contre les risques.

Objectifs intermédiaires

>> Améliorer ses connaissances sur les méthodes et outils permettant d'identifier, d'analyser et d'évaluer les forces et vulnérabilités des espaces publics

>> Appréhender l'importance d'avoir une conception, un aménagement urbain et une

gestion fondés sur une vision partenariale pour renforcer la sécurité des espaces publics

>> Bénéficier de conseils pour mobiliser les partenaires et utiliser les outils d'analyse des risques, mettre en place des mesures de protection

Méthodes

>> Accès pendant deux mois à une plateforme en ligne avec des ressources de formation élaborées dans le cadre du projet européen Secu4all sur la sécurisation des espaces publics.

Quatre modules en ligne :

1. Évaluation des vulnérabilités
2. Aménagement urbain, design et gestion pour la sécurité
3. Communication de crise
4. Technologies pour la sécurité des espaces publics

>> Une séance interactive de questions/réponses avec des experts européens

>> Une journée de formation à Paris avec une visite de terrain et la mise en application des outils découverts avec la formation en ligne

Durée

- Accès à 24 heures de formation en ligne - 6 heures par module
- 2h de session questions/réponses (visio)
- 1 journée à Paris

Public et prérequis

Services de prévention de la délinquance et sécurité, police municipale, police/gendarmerie nationale, services de l'aménagement urbain, services des transports/de la mobilité, agents intervenant dans les espaces publics (médiateurs de rue...), gestionnaires des espaces publics, bailleurs sociaux, élus locaux...

Où ?

Visio et locaux du FFSU - 10, rue des Montibœufs, 75020 Paris

Participation des citoyens : comment intégrer les citoyens dans la coproduction de la sécurité ?

 7 novembre 2024

Directement concernés par les politiques publiques mises en œuvre et fins connaisseurs des réalités de leurs territoires, les citoyens doivent être des acteurs à part entière des stratégies locales de sécurité. Cette coproduction est de plus en plus investie dans les discours, des expériences positives existent dans certaines collectivités et des dispositifs tels que la participation citoyenne portée par les forces de sécurité de l'État se développent.

Objectif général

La formation vise à outiller les participants afin qu'ils puissent intégrer les citoyens dans leur stratégie locale de sécurité.

Objectifs intermédiaires

>> Appréhender les enjeux de l'intégration des citoyens dans les politiques locales de sécurité ;

>> Connaître les textes et dispositifs qui favorisent cette coproduction avec les citoyens ;

>> Découvrir des exemples inspirants d'autres collectivités locales

Méthode

>> Une mise en perspective des thématiques abordées par l'apport de la recherche en sociologie, en science politique et en droit

>> Des temps de débats et ateliers entre pairs et avec des intervenants de haut niveau

>> Des conseils et outils

méthodologiques adaptés à vos besoins

>> Des présentations de pratiques locales pour vous inspirer (françaises et d'autres pays européens)

Durée

Formation d'une journée

Public et prérequis

Élus, directeurs et coordonnateurs prévention-sécurité, policiers municipaux, représentants de l'État (police, gendarmerie, justice, délégués du Préfet), de la prévention spécialisée, de la médiation, associations spécialisées, bailleurs, transporteurs, entreprises privées de sécurité...

Où ?

FFSU - 10, rue des Montibœufs, 75020 Paris

>>> Contactez-nous pour d'autres formations à la demande !

Le FFSU peut accompagner votre équipe municipale sur tout sujet de votre choix. Retrouvez toutes les informations dans la rubrique "formation à la demande" de ce catalogue et contactez-nous pour en savoir plus.

Diplôme universitaire Sécurité et vie urbaine

Co-organisé avec l'Université Versailles-Saint Quentin depuis 2012, le diplôme universitaire *Sécurité et vie urbaine* permet aux professionnels de renforcer leurs connaissances, de bénéficier des expériences des intervenants et étudiants d'horizons variés, d'un accompagnement méthodologique pour la réalisation d'une note professionnelle adaptée à leur activité, et de valoriser leurs acquis via la reconnaissance d'un diplôme équivalent Master 1.

La sécurité urbaine est un domaine en constante mutation en raison de l'évolution des problématiques de délinquance et de sécurité et des changements de politiques publiques qui en découlent. Les professionnels doivent s'y adapter et c'est ainsi que, au cours des trente dernières années, de nouveaux métiers sont apparus et que des professionnels, jusqu'alors éloignés de ce domaine d'intervention, ont intégré les enjeux de sécurité dans leurs activités.

Les inscriptions sont ouvertes de mars à septembre 2024.

Le DU Sécurité & Vie Urbaine a été pour moi une expérience plus qu'enrichissante : en termes d'apprentissage des connaissances des politiques publiques de sécurité et de prévention de la délinquance, venant compléter mon expérience professionnelle en tant que coordonnatrice CLSPD, mais aussi et surtout en termes de partage de pratiques avec mes collègues de promotion venant de divers horizons et les intervenants plus que qualifiés. Je recommande cette aventure pleine de bienveillance et de partage à tous ceux qui veulent approfondir leurs connaissances sur la sécurité, tranquillité publique et prévention, et à ceux qui souhaitent entreprendre la mission de coordonnateur CLSPD.

Saskia Salomon

Coordonnatrice du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation
Ville de Bobigny
Promotion 2022-2023

Promotion 2024-2025

Objectif général

Le Diplôme universitaire Sécurité et vie urbaine a vocation à participer au développement d'une filière prévention-sécurité et ainsi à l'émergence d'une culture partagée de la sécurité urbaine entre des professionnels issus de domaines d'intervention variés.

Objectifs intermédiaires

>> Renforcer vos connaissances théoriques sur la sécurité urbaine et bénéficier des expériences professionnelles des intervenants ainsi que des autres étudiants

>> Rencontrer des professionnels de la sécurité urbaine issus d'horizons variés et renforcer votre réseau

>> Bénéficier d'un accompagnement méthodologique pour la réalisation d'une note professionnelle adaptée à votre activité et vos besoins

>> Valoriser vos acquis professionnels et bénéficier de la reconnaissance d'un diplôme

Public et prérequis

Ce diplôme s'adresse prioritairement à des professionnels en fonction qui cherchent à acquérir un haut niveau d'expertise en matière de politiques de sécurité et prévention de la délinquance. Il offre des perspectives de reconnaissance des acquis professionnels et d'évolution de carrière.

Durée

1 module de deux jours par mois, d'octobre 2024 à avril 2025

Contenu

Session 1 - La ville et la sécurité : état des lieux et évolutions

Session 2 - Comprendre les dynamiques des villes et de la jeunesse

Session 3 - La sécurité des villes: la mesurer, la comprendre, l'évaluer pour piloter sa stratégie locale

Session 4 - Sécurité et espace public

Session 5 - Polices et villes

Session 6 - Justice et villes

Session 7 - Des défis pour la sécurité locale

Session 8 (optionnelle, à distance) - métier du coordonnateur prévention-sécurité (*voir ci-contre*)



Zoom sur... L'option
Métier du coordonnateur
prévention-sécurité

En 2022, le DU a été renforcé par une nouvelle option sur le métier de coordonnateur prévention-sécurité. Cette option permet aux stagiaires d'approfondir les savoirs être et savoirs faire du métier de coordonnateur, et contribue au développement de ce métier et à sa reconnaissance. Elle est composée de 4 séances de 3h à distance :

- Gestion de projet
- Le binôme élu-technicien et la communication
- Collaborer au sein de la municipalité
- Coordonner et animer les instances de travail du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Plus d'informations sur www.facdroit-sciencepo.uvsq.fr

Tarifs

Formations thématiques à Paris

Collectivité de	Tarifs adhérents	Tarifs non adhérents
Moins de 30 000 habitants	250€	350€
Entre 30 000 et 100 000 habitants	300€	450€
Entre 100 000 et 200 000 habitants	350€	500€
Plus de 200 000 habitants	400€	550€
Association (tarif pour une journée)	250€	250€

Autre - Nous contacter pour un devis

Formations pour les élus

Collectivité de	Tarifs adhérents	Tarifs non adhérents
Moins de 30 000 habitants	200€	300€
Entre 30 000 et 100 000 habitants	250€	400€
Entre 100 000 et 200 000 habitants	300€	450€
Plus de 200 000 habitants	350€	500€

Diplôme universitaire *Sécurité et vie urbaine*

Tarifs fixés par l'Université. Pas de tarifs préférentiels pour les adhérents.

	Formation continue financée	Formation continue non financée
DU <i>Sécurité et vie urbaine</i>	3600€	3000€
DU <i>Sécurité et vie urbaine avec option</i> <i>Coordonnateur prévention-sécurité</i>	4000€	3500€

Bénéficiez de tarifs réduits !

>> Vous anticipez votre inscription ?

Bénéficiez d'une réduction de 10% pour toute inscription 3 mois avant la formation.

>> Vous êtes plusieurs agents d'une même collectivité/d'un même organisme à vous inscrire à une formation ?

Nous offrons une réduction de 20% pour les groupes de plus de 5 participants.

>> Vous avez bénéficié d'un accompagnement du FFSU (diagnostic local de sécurité, STSPD...) en 2022-2023 ?

Nous vous offrons une réduction de 20% sur votre prochaine formation.

>> Vous êtes coordonnateur prévention-sécurité et avez bénéficié d'un accompagnement au recrutement du FFSU dans l'année ?

Nous vous offrons la possibilité de choisir gratuitement 2 formations de notre catalogue.

>> Vous êtes agent de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ?

Dans le cadre de notre partenariat avec la DPJJ, vous pouvez vous inscrire gratuitement à nos formations (dans la limite de 10 places par an).



Conditions générales de ventes

Article 1 – Objet et champ d’application

1.1. Les présentes conditions générales de vente (les « CGV »), ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Forum français pour la sécurité urbaine (SIRET 397 884 503 00020) , enregistré sous le n° d’agrément 11 75 66 54 975 auprès du préfet de la Région Île-de-France, ci-après dénommé « l’Organisme de formation », consent au responsable de l’inscription, acheteur professionnel et/ou participant à la formation (individuellement ou collectivement, ci-après dénommé « le Client », qui l’accepte, une formation issue de l’offre de formations de l’Organisme de formation (la « Formation »).

Le Client et l’Organisme de formation sont respectivement individuellement la « Partie » ou collectivement les « Parties ».

Les présentes CGV sont complétées par le règlement intérieur accessible sur le site Internet www.ffsu.org Toute commande implique l’acceptation sans réserve par le Client des CGV. Sauf dérogation formelle et expresse de l’Organisme de formation, ces conditions prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d’achat.

Ces CGV sont susceptibles d’être mises à jour en cours d’exercice. Le site Internet www.ffsu.org porte toujours la dernière version à la connaissance de tous. Ces modifications ne peuvent ouvrir de droit à aucune indemnité au profit du Client.

1.2. Ces CGV concernent les formations présentiels, incluant, ou non, des modules digitaux effectués par le Client à distance. Les formations présentiels peuvent être réalisées dans les locaux de l’Organisme de formation, dans des locaux loués par l’Organisme ou dans les locaux du Client.

Les formations concernées s’entendent des formations proposées au catalogue et sur le site Internet de l’Organisme de formation (« Formations inter ») ainsi que des formations organisées à la demande du Client pour son compte ou pour le compte d’un groupe fermé de clients (« Formations intra »). Il est entendu que le terme « Formation » seul concerne chacun des types de Formations précités.

Article 2 – Modalités d’inscription

L’inscription à une Formation inter doit être faite par le Client auprès de la responsable formation. Celle-ci ne vaut pas confirmation de la tenue de la formation. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d’arrivée. Pour la qualité de la formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis pour chaque Formation. L’Organisme de formation s’engage à ne pas dépasser le nombre prévu.

Article 3 – Tarifs des Formations

9 tarifs sont proposés, pour les consulter merci de vous reporter à la grille tarifaire.

Pour les formations à la demande, les tarifs appliqués tiennent compte de plusieurs paramètres: membres ou non membres du FFSU, modalités de formation (en ligne ou en présentiel), nombre de participants, contenu de la formation, durée, lieu de la formation.

Attention : le coût du transport et de l’hébergement n’est pas intégré au tarif des Formations. Les repas sont pris en charge par le FFSU pour les formations qui ont lieu dans nos locaux.

Article 4- Convocation

Les convocations sont envoyées par email 15 jours avant le début de la formation. Elles précisent les jours et horaires de la formation, l’adresse de la formation. Le lieu de formation indiqué sur les supports de communication n’est pas contractuel. En fonction des salles disponibles, l’Organisme de formation peut convoquer les participants à une autre adresse dans le même secteur géographique.

En complément, elles contiennent le plan d’accès aux locaux de l’Organisme de Formation et le Programme de la Formation. Éventuellement, tout autre document peut être joint à cette convocation sur demande du ou des formateurs.

Article 5- Convention de Formation

Une Convention de Formation sera envoyée au stagiaire par email dès réception de la demande d’inscription en ligne. La convention de formation devra être retournée dès que possible et au plus tard 15 jours ouvrés avant la formation, à l’Organisme de Formation, datée, tamponnée et signée. Dans les 15 jours ouvrés qui suivent la Formation, l’Organisme de formation adresse aux personnes indiquées par le Client lors de la commande, la facture de la Formation ainsi que l’attestation de fin de Formation. Il appartient au Client de vérifier l’imputabilité de l’action de Formation.

Article 6- Attestation de Présence

A la demande du stagiaire et à l’issue de la formation, une Attestation de Présence peut être remise au Stagiaire. Il devra la signer et la remettre à son employeur. Il n’en sera pas fait de duplicata.

Article 7- Annulation, modification ou report des formations

7.1 Interruption à l’initiative de l’Organisme de Formation

En cas d’arrêt en cours de programme de formation du fait de l’Organisme de Formation, l’intégralité de

la prestation non servie sera remboursée prorata-temporis. Les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

7.2 Annulation à l'initiative de l'Organisme de Formation

L'Organisme de Formation peut être amené, pour des raisons exceptionnelles, à annuler une formation.

Le stagiaire en est informé au minimum 10 jours avant le début de la Formation. Il est alors effectué un remboursement total des frais d'inscription ; les frais de transport et d'hébergement restant à la charge du Client.

7.3 Interruption et Annulation à l'initiative du Client.

Si le Stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue (décès, arrêt maladie avec certificat médical) seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata-temporis de leur valeur prévue au contrat. En cas de désistement, sans justificatif, moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, 100% des frais d'inscription seront retenus ou dus.

Article 8 – Protection des données

L'Organisme de Formation s'engage à informer chaque stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées par l'Organisme de Formation aux fins de réalisation et de suivi de la formation. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, l'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant et qu'à cette fin, une demande en ligne précisant l'identité et l'adresse électronique du requérant peut être adressée à l'Organisme de Formation. L'Organisme de Formation est responsable de la conservation et de la confidentialité de toutes les données qui concernent l'utilisateur et auxquelles il aura eu accès.

Article 9 – Loi applicable et attribution de compétences

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre le Client et l'Organisme de Formation, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les Tribunaux dont dépend l'Organisme de Formation.

Contact

formation@ffsu.org
+33 (0)1 40 64 49 00



Avec le soutien de



agence nationale
de la cohésion
des territoires





Forum
Français *pour la*
Sécurité
Urbaine

Forum Français pour la Sécurité Urbaine
10 rue des Montiboefus
75020 Paris, France
Tel : +33 (0)1 40 64 49 00
formation@ffsu.org

www.ffsu.org
in X